



CLIN D'OEIL de votre député



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

197, rue Principale bureau 101,
Ste-Agathe-des-Monts J8C 1K5
1-800-882-4757 ou (819) 321-1676
Télécopieur : (819) 321-1680
Courriel : ccousineau@assnat.qc.ca

Les élections étant terminées, c'est avec plaisir que je reprends ma chronique mensuelle. Premièrement, j'aimerais vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en m'ayant élu pour un troisième mandat à l'Assemblée nationale. Comme je l'ai fait par le passé, j'ai l'intention de vous servir avec honnêteté, loyauté et avec passion. Aujourd'hui, je reprends le travail et je suivrai les dossiers que j'ai priorisés au cours de la campagne électorale soit la réussite éducative, la protection de l'environnement et l'équité dans le financement de notre système de santé.

« Opération re-naturalisation de mon lac »

Samedi dernier, j'ai eu l'occasion d'assister à une journée de formation environnementale organisée par la municipalité de Lantier. Plusieurs spécialistes de la question s'y étaient donné rendez-vous afin de prononcer quelques conférences auxquelles assistaient principalement des élus et des employés municipaux. Installations sanitaires isolées, protection des rives, droits acquis, sources méconnues de pollution d'eau potable et utilisation de pesticides furent au nombre des sujets abordés. Félicitations à Manon Leduc, mairesse de Lantier, au conseil municipal, aux employés de la municipalité, à Brigitte Voss, organisatrice de la journée et à Jacques Ruelland, président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Ce fut un réel plaisir d'assister à cette journée et je vous encourage à poursuivre dans cette direction.

Des activités comme celles-ci nous rappellent que la protection de nos lacs et de nos rivières est une priorité. En organisant de telles journées, nous pourrions être que plus outillés pour intervenir efficacement pour protéger et mettre en valeur ce qui constitue notre plus grande richesse : l'eau. C'est pourquoi j'invite les municipalités de la circonscription à s'informer et à mettre en place une réglementation sévère, parfois au-delà des normes du ministère de l'Environnement, en ce qui a trait à cette question. Je sais que plusieurs y travaillent, notamment dans la MRC des Pays-d'en-Haut, et je les félicite. Comme citoyens responsables, nous devons demander à nos élus d'agir dans ce domaine. Au cours de la prochaine année, je m'engage à rencontrer les élus municipaux et discuter avec eux des différentes pistes d'actions à prendre en vue de préserver notre environnement.

CPE La Barbouille

Hier, nous inaugurons la nouvelle construction du CPE La Barbouille de Ste-Adèle. Grâce aux efforts conjugués de tous les intervenants du milieu, les enfants ont pu être relocalisés et la nouvelle bâtisse fut reconstruite dans un temps record. Félicitations à tous pour ce beau partenariat !

Votre député,

Claude Cousineau